

S O D K _ Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
C D A S _ Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
C D O S _ Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali



Accueil de jour des enfants : financement et défis dans les cantons

Gaby Szöllösy, secrétaire générale de la CDAS

1. Évolution de l'accueil de jour des enfants

- Rapport COFF sur les éléments de pilotage et de financement
- Étude INFRAS sur le financement de l'accueil institutionnel des enfants dans les cantons
- Étude HES Berne réalisée sur mandat de la CDAS
- Mise en œuvre de la loi fédérale sur l'accueil extrafamilial des enfants
- Recommandations CDAS/CDIP sur la qualité et le financement de l'accueil

2. Développement de la politique familiale : création de la CPF

- Objectifs de la CPF
- Champs d'action de la CPF
- Composition de la CPF

Rapport COFF : éléments de pilotage et de financement

Étude menée dans six cantons et dans des pays comparables à la Suisse. Conclusion: la situation en matière d'accueil institutionnel des enfants avant scolarisation varie considérablement d'un pays à l'autre.

Plusieurs facteurs :

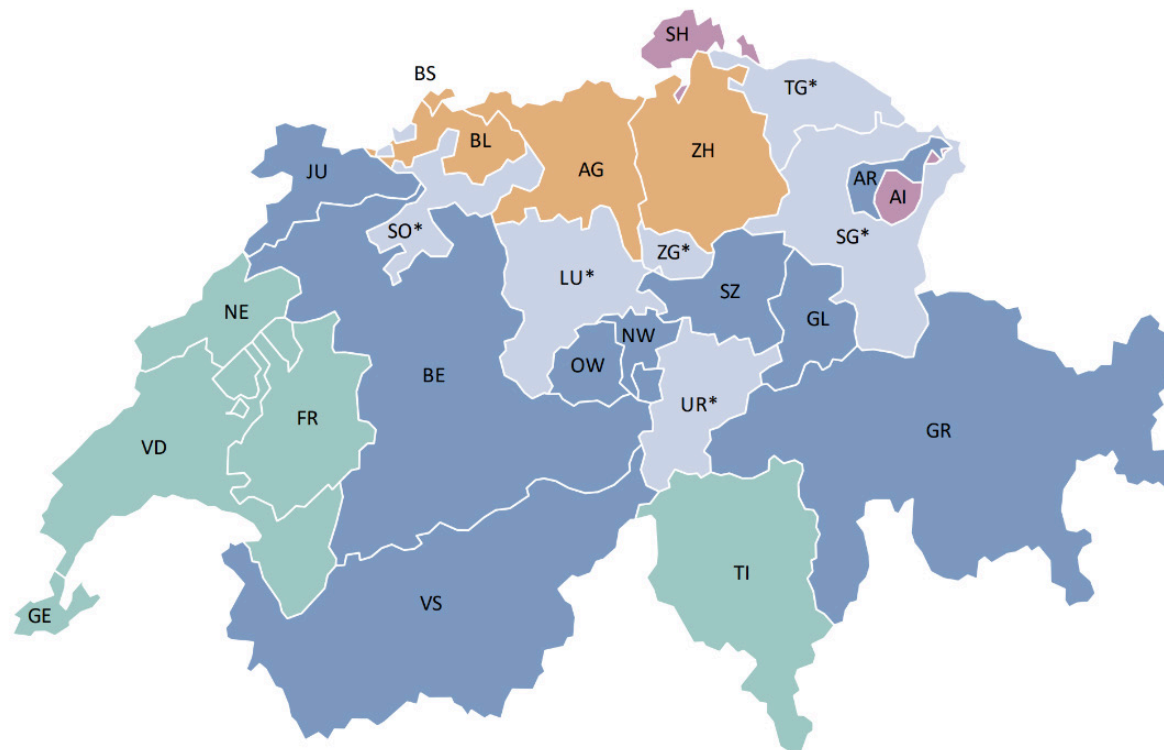
- congé parental (existe-t-il ? durée et indemnités pour perte de gain ?)
- âge d'entrée à l'école obligatoire ou dans une structure d'accueil préscolaire
- droit légal à une place d'accueil avant le préscolaire ou la scolarisation obligatoire
- frais de garde à la charge des parents (coûts moyens les plus élevés en Suisse)

S O D K – Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren

C D A S – Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales

C D O S – Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali

Etude INFRAS: financement de l'accueil institutionnel des enfants dans les cantons



- Kanton und Gemeinden
- *Kanton und Gemeinden (in Vernehmlassung)
- Gemeinden
- Kanton
- Kanton, Gemeinden und Arbeitgeber

« Au niveau cantonal aussi, les choses bougent. De plus en plus de cantons participent au financement. »

*Susanne Stern,
membre de la
direction d'INFRAS.*

Etude INFRAS: grandes différences selon le lieu de résidence

En Suisse, le financement des crèches, des familles d'accueil et des structures d'accueil de jour s'inscrit dans le système fédéral. Les différences entre les cantons et les communes sont importantes, tant au niveau des compétences que du montant des subventions. Il en résulte que la charge financière supportée par les parents varie en fonction de leur lieu de résidence.



Etude INFRAS: l'accueil inclusif reste difficile



Frais supplémentaires liés au handicap :

- 17 cantons ont adopté une réglementation
- 9 cantons n'ont aucune réglementation.

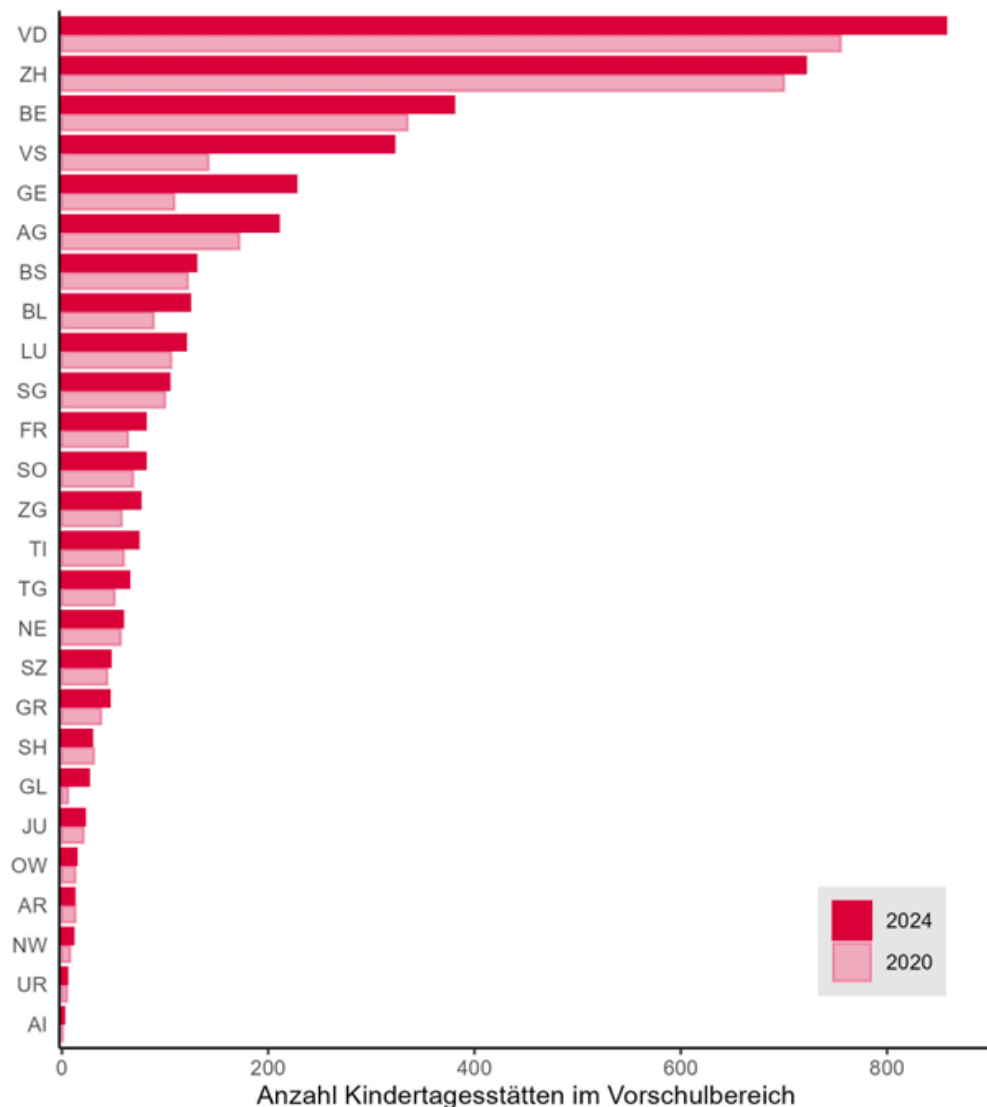
Un double défi : financement pour les enfants nécessitant une assistance soutenue.

S O D K _ Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
C D A S _ Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
C D O S _ Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali

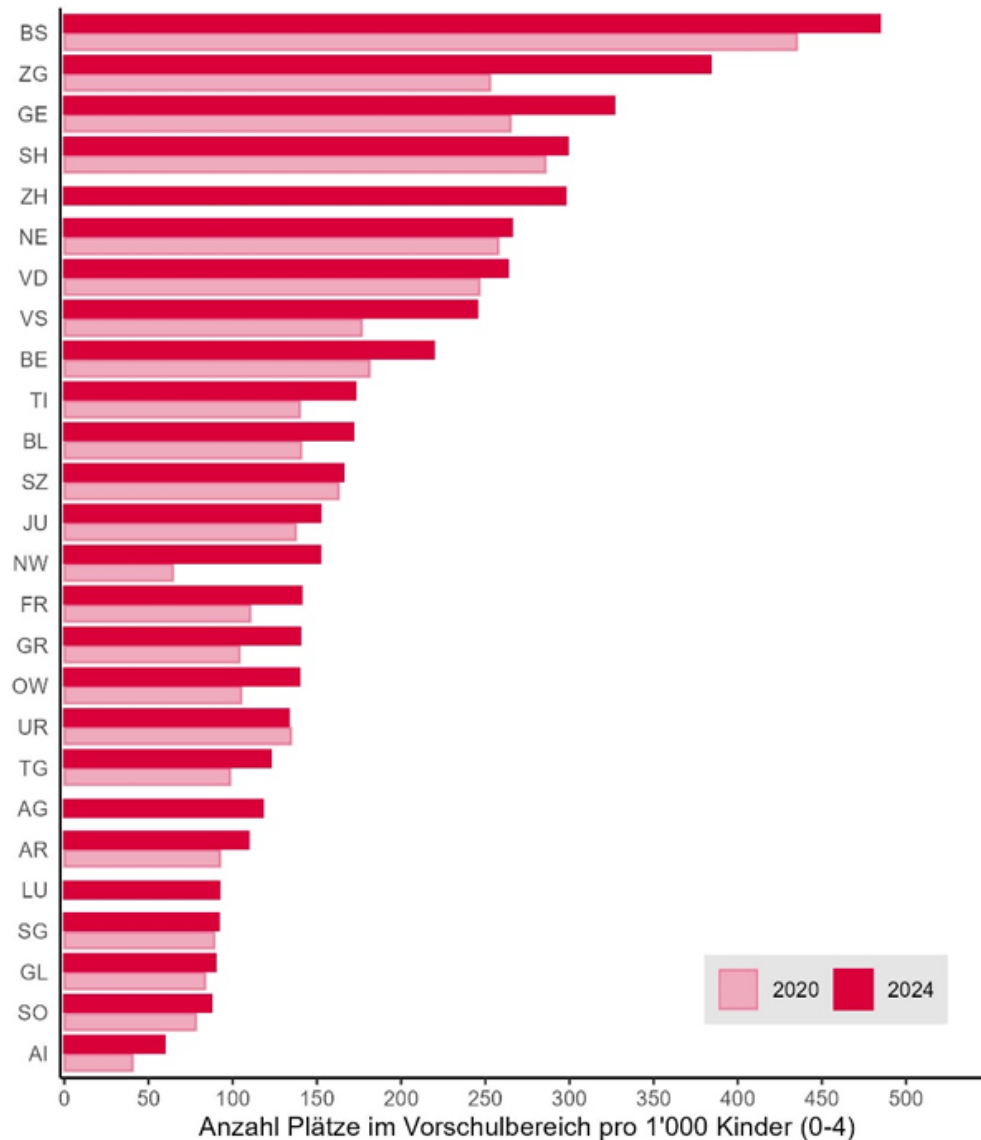
Étude HES Berne : nombre de places

*Aperçu de la situation
dans les cantons.*

*Augmentation du
nombre de structures
d'accueil de jour, de
3169 à 3845.*



S O D K _ Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
C D A S _ Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
C D O S _ Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali



Nombre de places pour 1000 enfants

Variation plus faible du nombre de places pour 1000 enfants.

Les cantons de VS, ZG et GE figurent en tête.

Mise en œuvre de la LF sur l'accueil extrafamilial des enfants

Allocation de garde:

- Elle est financée par les employeurs (et év. les employés).
- La plupart des systèmes de subventionnement cantonaux sont maintenus ; une adaptation sera requise dans les cantons où les employeurs participent déjà au financement (FR, GE, NE, VD et TI).

Conventions-programmes:

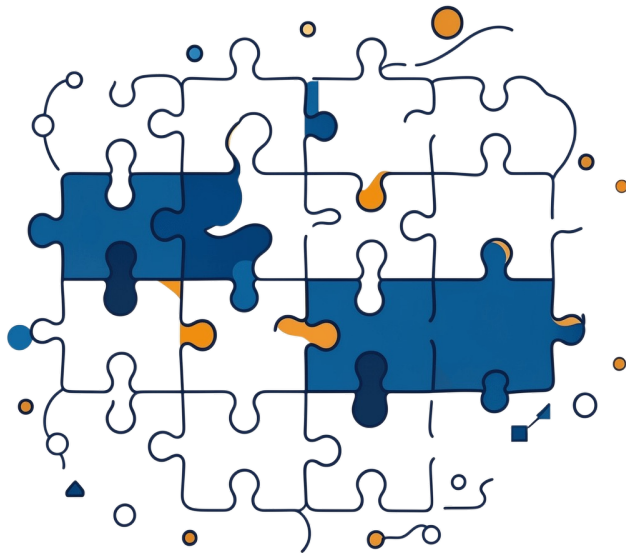
- 23 cantons se sont prononcés en faveur des conventions-programmes.
- Crainte d'une offre excédentaire.

Recommandations CDAS/CDIP sur la qualité et le financement de l'accueil

- Les recommandations de la CDAS et de la CDIP sur la qualité et le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants (2022) prévoient un suivi régulier de leur mise en œuvre.
- Les travaux devraient débuter l'année prochaine et s'inscrivent dans le cadre de la réponse au postulat 25.3019 « *Crèches de bonne qualité* » (ainsi qu'au postulat 25.3289 « *Quelles sont les prescriptions cantonales régissant les crèches ?* »).

Conférence pour la politique familiale (CPF)

Pourquoi une nouvelle conférence technique?



- Jusqu'à présent, la politique familiale ne disposait d'aucune structure adaptée permettant un échange coordonné.
- La CPF regroupe et harmonise les structures existantes.
- La CPF permet une approche ciblée, commune et coordonnée au niveau intercantonal.

Objectifs de la CPF



Cadre structuré

Permettre un échange
systématique
d'informations et
d'expériences entre les
cantons et la
Confédération



Développement

Développer ensemble
des approches en
matière de politique
familiale et les
coordonner de manière
judiciaire



Représentation des intérêts des cantons

Constituer une interface
coordonnée pour la
collaboration entre les
cantons et la
Confédération

Aperçu des champs d'action

La CPF traite des principaux champs d'action de politique familiale, à savoir



Protection économique et sociale

Protéger les familles contre
les risques financiers



Droit de la famille

Questions juridiques concernant
la famille et les modes de vie



Conciliation

Accorder la vie familiale et
l'activité professionnelle



Représentations de la famille

Diversité des réalités de la vie familiale
et des modèles familiaux

Composition de la CPF

Composition de l'assemblée plénière

- un membre par canton et un représentant de la Principauté du Liechtenstein

Délégations

- CDIP / CDS
- Villes et communes

Participation permanente

- COFF
- OFAS
- CDAS